

Socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Décret n° 2015-372 du 31-3-2015 - J.O. du 2-4-2015

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture prévu à l'article L. 122-1-1 est composé de cinq domaines de formation qui définissent les grands enjeux de formation durant la scolarité obligatoire :

Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer.

Composante 1 : Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

Composante 2 : Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale

Composante 3 : Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques

Composante 4 : Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre.

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen.

Domaine 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques.

Domaine 5 : Les représentations du monde et de l'activité humaine.

Chaque domaine de formation énoncé à l'article D. 122-1 **comprend des objectifs de connaissances et de compétences.**

Chacun de ces domaines requiert la contribution transversale et conjointe de toutes les disciplines et démarches éducatives.

Les objectifs de connaissances et de compétences de chaque domaine de formation et la contribution de chaque discipline ou enseignement à ces domaines sont déclinés dans les programmes d'enseignement.

Les acquis des élèves dans chacun des domaines de formation sont évalués au cours de la scolarité sur la base des connaissances et compétences attendues à la fin des cycles 2, 3 et 4, telles qu'elles sont fixées par les programmes d'enseignement.

Précautions d'usage dans l'exploitation du document :

Le document reprend le décret sur le socle et liste, par domaine, les connaissances et compétences à faire acquérir aux élèves afin qu'ils maîtrisent un domaine ou une composante.

À la demande des équipes lors des premières journées de formation, cette liste exhaustive des compétences et connaissance du socle doit permettre à chacun de cibler des objectifs d'apprentissage en lien direct avec les caractéristiques et les besoins des élèves identifiés dans le diagnostic réalisé en amont.

Par ailleurs, cet outil doit permettre de renforcer la cohérence entre les disciplines du point de vue de l'acquisition des connaissances et compétences transversales puisqu'elles sont clairement identifiées dans le socle et commune à tous les élèves de la nation.

Chaque discipline pourra donc se positionner pour contribuer à l'acquisition de tout ou partie des connaissances et compétences qui composent chaque domaine ou chaque composante.

Ce n'est que par le croisement entre les disciplines que les élèves pourront les maîtriser sur le long terme et les utiliser dans des contextes variés.

Les objectifs de connaissances et de compétences du socle :

Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer.

Composante 1 : Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit :

- Connaître et utiliser les règles grammaticales et orthographiques
- Employer un vocabulaire juste et précis

Compréhension et production orale :

- Parler, communiquer, argumenter à l'oral de façon claire et organisée
- Adapter son niveau de langue et son discours à la situation.
- Écouter et prendre en compte ses interlocuteurs :

Compréhension et production écrite :

- Adapter sa lecture et la moduler en fonction de la nature et de la difficulté du texte
- Chercher et extraire de façon critique des informations issues de différentes sources.
- S'exprimer à l'écrit pour raconter, décrire, expliquer ou argumenter de façon claire et organisée.

Composante 2 : Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale

Pratique au moins 2 langues vivantes étrangères ou, le cas échéant, une langue étrangère et une langue régionale :

- Comprendre des messages oraux et écrits
- S'exprimer et communiquer à l'oral et à l'écrit de manière simple, mais efficace
- S'engager volontairement dans le dialogue et prendre part activement à des conversations.
- Adapter son niveau de langue et son discours à la situation
- Écouter et prendre en compte ses interlocuteurs.
- Maîtriser suffisamment le code de la langue pratiquée pour s'insérer dans une communication liée à la vie quotidienne : vocabulaire, prononciation, construction des phrases.
- Posséder des connaissances sur le contexte culturel propre à la langue (modes de vie, organisations sociales, traditions, expressions artistiques...).

Composante 3 : Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques

- Utiliser les principes du système de numération décimal et les langages formels (lettres, symboles...) propres aux mathématiques et aux disciplines scientifiques, notamment pour effectuer des calculs et modéliser des situations.
- Lire des plans, se repérer sur des cartes.
- Produire et utiliser des représentations d'objets, d'expériences, de phénomènes naturels tels que schémas, croquis, maquettes, patrons ou figures géométriques.
- Lire, interpréter, commenter, produire des tableaux, des graphiques et des diagrammes organisant des données de natures diverses.
- Savoir que des langages informatiques sont utilisés pour programmer des outils numériques et réaliser des traitements automatiques de données.
- Connaître les principes de base de l'algorithmique et de la conception des programmes informatiques.
- Mettre en œuvre ces principes pour créer des applications simples.

Composante 4 : Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

- Apprendre à s'exprimer et communiquer par les arts, de manière individuelle et collective.
- Concevoir et réaliser des productions, visuelles, plastiques, sonores, verbales ...
- Connaître et comprendre les particularités des différents langages artistiques employés.
- Justifier ses intentions et ses choix en s'appuyant sur des notions d'analyse d'œuvres.
- S'exprimer par des activités, physiques, sportives ou artistiques, impliquant le corps.
- Apprendre le contrôle et la maîtrise de soi.

Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre.

Organisation du travail personnel

- Se projeter dans le temps, anticiper et planifier les tâches, gérer les étapes d'une production, mémoriser ce qui doit l'être.
- Mettre en œuvre les capacités d'attention, de concentration, de mémorisation, de mobilisation de ressources, d'aptitude au questionnement, de respect des consignes, de gestion de l'effort.
- Identifier un problème et s'engager dans une démarche de résolution en mobilisant les connaissances nécessaires, en analysant et en exploitant ses erreurs et en mettant à l'essai plusieurs solutions.
- Se constituer des outils personnels (notamment prise de notes, brouillons, fiches, lexiques, nomenclatures, cartes mentales, plans, croquis...) pour s'entraîner, réviser, mémoriser.

Coopération et réalisation de projets :

- Travailler en équipe, partager des tâches, accepter la contradiction tout en défendant son point de vue, faire preuve de diplomatie, négocier et rechercher un consensus.
- Gérer un projet individuel ou collectif. Planifier les tâches, fixer les étapes et évaluer l'atteinte des objectifs.
- S'entraider, coopérer, mutualiser les savoirs en utilisant notamment les outils numériques.

Outils numériques pour échanger et communiquer :

- Utiliser l'espace collaboratif pour échanger et communiquer dans le respect de soi et des autres.
- Réutiliser des productions collaboratives pour enrichir ses propres réalisations dans le respect des règles du droit d'auteur.

Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information :

- Savoir utiliser de façon réfléchie des outils de recherche.
- Confronter différentes sources et évaluer la validité des contenus.
- Traiter les informations collectées, les organiser, les mémoriser.
- Apprendre à utiliser avec discernement les outils numériques de communication et d'information.
- Respecter les règles sociales de leur usage et toutes leurs potentialités pour apprendre et travailler.
- Accéder à un usage sûr, légal et éthique pour produire, recevoir et diffuser de l'information.

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen.

Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres :

- Exprimer ses sentiments et ses émotions en utilisant un vocabulaire précis.
- Exploiter ses facultés intellectuelles et physiques en ayant confiance en sa capacité à réussir et à progresser.
- Apprendre à résoudre les conflits sans agressivité grâce à sa maîtrise de moyens d'expression, de communication et d'argumentation.
- Respecter les opinions et la liberté d'autrui, respecter la différence, Faire preuve d'empathie, de bienveillance.

La règle et le droit :

- Comprendre et respecter les règles communes
- Participer à la définition des règles
- Connaître le rôle éducatif et la gradation des sanctions.
- Comprendre comment, dans une société démocratique, des valeurs communes garantissent les libertés individuelles et collectives.
- Connaître les grandes déclarations des droits de l'homme, la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989 et les principes fondateurs de la République française.
- Connaître le sens du principe de laïcité et son importance pour la démocratie dans notre pays.
- Comprendre que la laïcité garantit la liberté de conscience, fondée sur l'autonomie du jugement de chacun et institue des règles permettant de vivre ensemble pacifiquement.
- Connaître les principales règles du fonctionnement institutionnel de l'Union européenne et les grands objectifs du projet européen.

Réflexion et discernement :

- Fonder et défendre ses jugements en s'appuyant sur sa réflexion et sur sa maîtrise de l'argumentation.
- Vérifier la validité d'une information et distinguer ce qui est objectif et ce qui est subjectif.
- Mettre en application et respecter les grands principes républicains.
- Justifier ses choix et confronter ses propres jugements avec ceux des autres.
- Remettre en cause ses jugements initiaux après un débat argumenté.
- Distinguer son intérêt particulier de l'intérêt général.
- Mettre en application et respecter les grands principes républicains.

Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative :

- Coopérer et faire preuve de responsabilité vis-à-vis d'autrui.
- Respecter les engagements pris envers lui-même et envers les autres, et comprendre l'importance du respect des contrats dans la vie civile.
- Comprendre l'importance de s'impliquer dans la vie scolaire, d'avoir recours aux outils de la démocratie et de s'engager aux côtés des autres dans les différents aspects de la vie collective et de l'environnement.
- Prendre des initiatives, entreprendre et mettre en œuvre des projets, après avoir évalué les conséquences de son action.

Domaine 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques.

Démarche scientifique

- Mener une démarche d'investigation : Décrire et questionner ses observations, prélever, organiser et traiter l'information utile, formuler des hypothèses, les tester et les éprouver, manipuler, explorer plusieurs pistes, procéder par essais et erreurs ; modéliser pour représenter une situation ; analyser, argumenter, mener différents types de raisonnements (par analogie, déduction logique...), rendre compte de sa démarche.
- Exploiter et communiquer les résultats de mesures ou de recherches en utilisant les langages scientifiques à bon escient.
- Pratiquer le calcul, mental et écrit, exact et approché,
- Estimer et contrôler les résultats, notamment en utilisant les ordres de grandeur.
- Résoudre des problèmes impliquant des grandeurs variées (géométriques, physiques, économiques...), en particulier des situations de proportionnalité.
- Interpréter des résultats statistiques et les représenter graphiquement.

Conception, création, réalisation

- Imaginer, concevoir et fabriquer des objets et des systèmes techniques.
- Mettre en œuvre observation, imagination, créativité, sens de l'esthétique et de la qualité, talent et habileté manuels, sens pratique.
- Solliciter les savoirs et compétences scientifiques, technologiques et artistiques pertinents.

Responsabilités individuelles et collectives

- Connaître l'importance d'un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé
- Comprendre ses responsabilités individuelles et collectives
- Prendre conscience de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement de ses conséquences sanitaires et de la nécessité de préserver les ressources naturelles et la diversité des espèces.
- Prendre conscience de la nécessité d'un développement plus juste et plus attentif à ce qui est laissé aux générations futures.
- Savoir que sa santé repose notamment sur des fonctions biologiques coordonnées, susceptibles d'être perturbées par des facteurs physiques, chimiques, biologiques et sociaux de l'environnement et que certains de ces facteurs de risques dépendent de conduites sociales et de choix personnels.
- Être conscient des enjeux de bien-être et de santé des pratiques alimentaires et physiques
- Observer les règles élémentaires de sécurité liées aux techniques et produits rencontrés dans la vie quotidienne

Domaine 5 : Les représentations du monde et de l'activité humaine.

L'espace et le temps :

- Identifier les grandes questions et les principaux enjeux du développement humain.
- Appréhender les causes et les conséquences des inégalités, les sources de conflits et les solidarités, ou encore les problématiques mondiales concernant l'environnement, les ressources, les échanges, l'énergie, la démographie et le climat.
- Comprendre que les lectures du passé éclairent le présent et permettent de l'interpréter.
- Se repérer dans l'espace à différentes échelles
- Comprendre les grands espaces physiques et humains et les principales caractéristiques géographiques de la Terre, du continent européen et du territoire national : organisation et localisations, ensembles régionaux, outre-mer.
- Savoir situer un lieu ou un ensemble géographique en utilisant des cartes, en les comparant et en produisant lui-même des représentations graphiques.

Organisations et représentations du monde :

- Lire des paysages en identifiant ce qu'ils révèlent des atouts et des contraintes du milieu ainsi que de l'activité humaine, passée et présente.
- Établir des liens entre l'espace et l'organisation des sociétés.
- Exprimer à l'écrit et à l'oral ce qu'il ressent face à une œuvre littéraire ou artistique, étayer ses analyses et les jugements qu'il porte sur l'œuvre, formuler des hypothèses sur ses significations et en proposer une interprétation en s'appuyant notamment sur ses aspects formels et esthétiques.
- Justifier ses intentions et ses choix expressifs, en s'appuyant sur quelques notions d'analyse des œuvres.
- S'approprier, de façon directe ou indirecte, notamment dans le cadre de sorties scolaires culturelles, des œuvres littéraires et artistiques appartenant au patrimoine national et mondial comme à la création contemporaine.

Invention, élaboration, production :

- Imaginer, concevoir et réaliser des productions de natures diverses, y compris littéraires et artistiques.
- Mettre en œuvre des principes de conception et de fabrication d'objets ou les démarches et les techniques de création.
- Tenir compte des contraintes des matériaux et des processus de production en respectant l'environnement
- Mobiliser son imagination et sa créativité au service d'un projet personnel ou collectif
- Développer son jugement, son goût, sa sensibilité, ses émotions esthétiques.
- Connaître les contraintes et les libertés qui s'exercent dans le cadre des activités physiques et sportives ou artistiques personnelles et collectives.
- Savoir en tirer parti et gérer son activité physique et sa production ou sa performance artistiques pour les améliorer, progresser et se perfectionner.
- Chercher et utiliser des techniques pertinentes, construire des stratégies pour réaliser une performance sportive
- Dans le cadre d'activités et de projets collectifs, prendre sa place dans le groupe en étant attentif aux autres pour coopérer ou s'affronter dans un cadre réglementé.